



RÉVISION DU PROCESSUS D'ÉVALUATION DES CURSUS 2018-2019

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS

Contexte de la révision

La révision du processus d'évaluation des cursus a été motivée par plusieurs éléments :

- fin à l'été 2020 du premier cycle d'évaluation, le prochain cycle débutant en mai 2021 ;
- volonté de prise en compte des différents retours récoltés régulièrement : retours des participant·e·s à ces processus (sous la forme de *focus groups* et questionnaires), des expert·e·s mandaté·e·s, et des services partenaires de la Cellule Qualité dans la réalisation des évaluations (principalement Système d'information et statistiques [UNISIS] et Centre de soutien à l'enseignement [CSE]) ;
- souhait des différentes parties prenantes au sein des processus d'évaluation des cursus de tendre vers une simplification du processus, dans le respect des valeurs le sous-tendant ;
- évolutions en matière de Qualité aux niveaux national et international, et notamment la prise en compte de l'évolution des anciens et des nouveaux standards Qualité inscrits dans la loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE) entrée en vigueur en 2015 ;
- la prise en compte de l'évolution des autres processus Qualité internes de l'UNIL, et de l'évolution formelle du guide d'évaluation des facultés, afin d'assurer une cohérence entre ces processus.

Planification et méthode adoptée pour la révision

La première partie de la révision a porté sur le « canevas d'auto-évaluation », révisé une première fois entre 2015 et 2017. Elle a été réalisée au sein de la Commission Qualité et Valorisation (CQV), sur mandat de la Direction. Elle impliquait un groupe de travail réunissant des membres de la CQV représentant chaque corps et différentes facultés, un membre de la Cellule Qualité et un membre de la Direction. Selon les thématiques traitées, des membres de différentes entités ont également été invités à amener leur expertise (dont le Centre de langues, le CSE, le Centre d'orientation et carrières (SOC), le Dicastère Durabilité et Campus, le Triangle Azur).

La deuxième partie de la révision du processus a concerné l'entier du processus, y compris le canevas. Réalisée à au sein de la CQV, sur mandat de la Direction, elle a débuté en été 2018. Elle impliquait un second groupe de travail, composé de membres de la CQV, représentant chaque corps, chaque faculté et des services, et un membre de la Cellule Qualité. Selon les thématiques traitées, des membres de différentes entités ont été invités à amener leur expertise (CSE, adjoint·e·s de la Direction, des personnes ayant utilisé le canevas après sa première révision). Parallèlement, des explorations de processus semblables menés dans d'autres universités suisses et étrangères, par le biais d'entretiens et de consultations de leurs



documents internes, ont été effectuées par la Cellule Qualité. Les résultats des discussions ont été intégrés au guide d'évaluation des cursus par la Cellule Qualité. Le guide révisé a ensuite été discuté dans le cadre de la CQV puis adopté par la Direction.

Le format du guide a été révisé par la suite. Une version électronique, plus conviviale, structurée en différentes parties imprimables a ainsi remplacé la version papier reliée. En plus de l'aspect écologique, cette solution électronique permettra de réaliser plus facilement les adaptations continues du document, afin de répondre à l'évolution du contexte et des besoins des différentes parties prenantes.

Finalement, et se basant sur les révisions effectuées, la Cellule Qualité a adapté les différents autres documents en lien avec le guide.

Principaux changements du processus d'évaluations des cursus suite à la révision

Dans la version révisée du guide, les principaux changements concernent le canevas d'auto-évaluation, des aspects formels du guide, et quelques éléments du déroulement du processus. Les textes ont également été adaptés par rapport aux nouveaux contextes européen, national et institutionnel.

Les principaux changements sont les suivants :

- canevas d'auto-évaluation : révision des questions et adaptation du contenu notamment à l'évolution du contexte UNIL, de l'entrée en vigueur de la LEHE, et du retour des participant·e·s aux évaluations de cursus, reformulation de l'introduction afin de mieux préciser le statut de ce canevas ;
- globalement, précisions sur les responsabilités au sein du processus, ainsi que sur ses différentes étapes, également dans les guides à destination des expert·e·s externes et internes ;
- ajout de précisions sur le contenu et le format des différents documents issus du processus (plan de développement, rapport d'auto-évaluation, synthèse de l'évaluation, notamment) ;
- ajout d'un document explicitant les responsabilités des différentes parties prenantes et les éléments à prendre en compte lors d'évaluations de cursus communs interfacultaires ou interinstitutionnels ;
- amélioration de la lisibilité des documents et du processus par la modification et l'ajout de schémas, tableaux et figures ;
- modification de la façon de planifier les évaluations de cursus : la planification se fait sur le cycle entier (dix ans) et non sur cinq ans comme auparavant, afin d'avoir une vision globale et une meilleure répartition des évaluations sur la durée ;
- mise à disposition des informations sur le processus non plus sous la forme d'un guide papier, mais sous forme électronique accessible via le site internet de la culture Qualité, dans un format favorisant une recherche plus ciblée des informations.